

Consignes relatives au stage du MDT

1. Couplage stage-mémoire de type projet ; initiation à la recherche et mémoire académique

1.1. Les étudiants sont fortement encouragés à coupler d'une part stage et mémoire de type projet ; d'autre part initiation à la recherche et mémoire un peu plus académique, celui-ci pouvant toutefois être un mémoire lié à une étude d'urbanisme.

1.2. Le stage couplé à un mémoire de type projet est d'une durée approximative de 4 mois. 50 % du temps de stage sont consacrés au travail de l'agence/du service. Les autres 50 % sont consacrés au mémoire de type projet. L'étudiant peut approfondir un sujet de l'agence/du service ou travailler sur un sujet de son choix susceptible d'intéresser l'agence/le service.

1.3. Le stage au sens strict est validé par un complément d'environ 5 pages au mémoire de type projet, correspondant à un rapport d'étonnement. Celui-ci donne lieu à une évaluation de type oui/non, effectuée par le maître de stage et un enseignant du MDT.

1.4. Les étudiants doivent avoir trouvé un stage d'ici à la mi-septembre 2015. Sans lettre d'accueil d'une agence/d'un service à cette date, ils seront obligés de suivre le cours d'initiation à la recherche.

2. Possibilité de réaliser un stage sans en faire un mémoire de type projet

2.1. Les étudiants qui le désirent ont la possibilité de réaliser un stage d'une durée approximative de 6 à 8 semaines. Les 6 crédits y relatifs sont possiblement inscrits au diplôme à titre de crédits surnuméraires.

2.2. La validation du stage en question se fait au moyen d'un rapport d'étonnement d'environ 5 pages. Celui-ci donne lieu à une évaluation de type oui/non, effectuée par le maître de stage et un enseignant du MDT.